

Règlement à la cantine de l'école fondamentale de Habay-la-Vieille.

1. Champ d'application.

Ce règlement est d'application pour tout élève de l'école de Habay-la-Vieille. Il concerne aussi bien les temps de récréation pendant les heures scolaires, que les temps de midi, la cour de récréation ou durant les repas chauds ou tartines.

2. Mes droits, mes devoirs et les conséquences en cas de non-respect de mes devoirs.

Mes droits	Mes devoirs
J'ai le droit	J'ai le devoir....
<ul style="list-style-type: none">- de manger dans un temps adapté (30 minutes minimum dans le local) la quantité de nourriture qui m'est nécessaire.	<ul style="list-style-type: none">- de respecter et de goûter (avant de commenter) la nourriture qui m'est proposée et que j'ai choisie en m'inscrivant au repas chaud.- de respecter et de manger le repas qui se trouve dans ma boîte à tartines.
<ul style="list-style-type: none">- d'être respecté physiquement et moralement.	<ul style="list-style-type: none">- de respecter chacun (adulte et enfant) et d'accepter ses différences sans jugement.- de m'exprimer calmement et poliment.- de respecter l'intégrité (physique et morale) de l'autre : moqueries, insolence, provocations, insultes, coups, racket, harcèlement, discrimination, dissimulation volontaire de vêtement(s) ou d'objet(s) d'une autre personne, sont interdits.- d'user et d'abuser des mots suivants : BONJOUR, AU REVOIR, MERCI, S'IL VOUS PLAÎT, PARDON qui me seront donnés en retour.
<ul style="list-style-type: none">- d'occuper mon temps libre.- d'avoir accès aux occupations, de jouer avec les jeux mis à ma disposition.	<ul style="list-style-type: none">- de jouer en respectant l'espace de l'autre.- d'utiliser correctement le matériel, les jeux d'extérieur ou d'intérieur pour éviter un accident ou une dégradation.- de ne pas utiliser la rampe d'accès comme un lieu de jeu.
<ul style="list-style-type: none">- d'être dans un lieu sécurisé	<ul style="list-style-type: none">- de rejoindre ou de quitter le local repas avec l'accord et sous la surveillance de la personne responsable.

	<ul style="list-style-type: none"> - de me déplacer calmement, et seulement si c'est nécessaire durant le repas. - d'utiliser les toilettes à bon escient et proprement. - d'utiliser le matériel mis à ma disposition pour le repas (couverts, assiettes, ...) en veillant à ma sécurité et celle des autres. - d'utiliser le muret et les gradins uniquement en position assise pour lire, discuter, rêvasser
<ul style="list-style-type: none"> - d'avoir un environnement de qualité. - en cas de fortes pluies, d'utiliser le matériel, les jeux mis à ma disposition à l'intérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> - de respecter cet environnement en participant au rangement (propreté, rangement, tri des déchets éventuels en utilisant les poubelles de tri, ...). - de modérer ma voix et mes gestes pour permettre à chacun de manger/ travailler sereinement. - de reprendre tous mes effets personnels (boite à tartines, manteau, bonnet, ...) en quittant les lieux après avoir placé ma chaise sur la table.

Les conséquences au non-respect de mes devoirs

<p>La direction de l'école, la responsable d'ABMômes et le personnel de la cantine se réservent le droit de prendre l'une des sanctions ci-contre en fonction de la gravité ou de la répétition des faits.</p> <p>Ces sanctions seront prises après en concertation avec l'ensemble de l'équipe éducative.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - rappel à l'ordre verbal. - note au journal de classe ou mot dans la farde de communication avec signature du représentant légal. - réparation et/ou travail d'intérêt général. - convocation des parents ou du représentant légal. - exclusion temporaire de la cantine. - exclusion définitive de la cantine.
---	---

Date :

Nom et signature du représentant légal précédés de la mention « Lu et approuvé » :